

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 5

Rubrik: Edito romand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

Votez...!

A quelques semaines des scrutins fédéraux, cantonaux et communaux, l'occasion est offerte à chacun(e) de donner sa voix à la personnalité de son choix.

Au-delà des polémiques suscitées avant les votations du mois de mai, par la présentation parfois un peu nébuleuse du projet, il est maintenant nécessaire d'augmenter le capital confiance de nos représentant(e)s. Il en va de la réussite du projet dans le terrain. Et ceux qui le sont (dans le terrain), le savent bien.

Beaucoup d'élus se sont exprimés en soutenant les Réformes XXI (Armée, Protection de la population, Protection civile) avec parfois quelques réserves, souvent suscitées par l'état des finances publiques de leur canton. Maintenant que ces lois fédérales vont entrer en vigueur, il s'agit de transformer l'essai pour que les adaptations cantonales suivent les idées promises des projets.

En effet, la «mise sous toit» de la Protection de la population et plus singulièrement la réorganisation de la Protection civile demandent un soutien de chacun. Il n'y a qu'à penser, un instant, aux nombreux problèmes qui se poseront à certains cantons en matière de formation, d'équipements, etc., pour se rendre nombreux aux urnes afin d'apporter notre voix à ceux et celles qui soutiennent l'idée que la cantonalisation n'est pas une fin en soi, mais un acte responsable.

Il ne s'agit pas de faire de l'angélisme, bien sûr. Parce que contrairement à ce qu'affirme un certain géant orange: un franc reste un franc. Notre système fédéraliste a ceci d'extraordinaire qu'il nous donne l'occasion de soutenir, mais il nous offre aussi la possibilité de sanctionner. Et cela, nos élus le savent bien.

Alors, aux urnes citoyens!

René Mathey



Bruno Zeyer,
président
de l'ASOPC.



Anne-Marie Depoisier,
syndique de Renens:
«A Renens, plus
d'une centaine de
nationalités sont
représentées...»

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTENCE

Renens accueille l'ASOPC

La 4^e assemblée des délégués de l'Association suisse des organisations de protection civile (ASOPC) a été organisée par l'ORPC de l'Ouest lausannois. Plus de 70 personnes étaient présentes, parmi lesquelles on reconnaissait Anne-Marie Depoisier, syndique de Renens, Jacques Buchet, SSCM, Luc Fellay, col div, Pierre Mermier, vice-président de l'USPC, Albert Cavegn et Peter Siegfried, membres du Comité directeur de l'USPC et Hildebert Heinzmann, ancien vice-directeur de l'OFPC. La partie officielle a été suivie d'un exposé de Charles Wuilloud, chef de section «Dangers naturels» du canton du Valais et d'une aubade de la fanfare de la Protection civile cantonale.



Jacques Buchet: «La structure vaudoise a été largement appréciée lors de son engagement au profit du G8...»

RENÉ MATHEY

Un peu plus de soixante organisations de protection civile font actuellement partie de l'ASOPC. Le nombre des délégués de celles-ci est fonction de la taille de l'organisation concernée. Il y a quelques années, seules les grandes villes (plus de 10 000 habitants) s'étaient regroupées afin d'échanger des informations touchant à l'organisation et aux structures propres aux grandes villes. Rappelons qu'à l'époque on ne parlait pas encore de «régionalisation» et chaque commune (presque...) possédait une OPC. Le but de l'ASOPC reste le même, notamment dans le domaine de la formation. Voilà, brièvement, pour la petite histoire.

Renens, ville hôte de l'assemblée, est la quatrième ville du canton de Vaud, a rappelé sa syndique Anne-Marie Depoisier. Son histoire

est riche et ancienne puisque son nom est déjà mentionné au 10^e siècle. Jusqu'à la fin du 19^e siècle, Renens n'était qu'un village à vocation agricole et viticole, situé dans les hauts de la commune et dominant une sorte de cuvette où s'écoulent, dans la direction du lac, la Mèbre et le ruisseau de Broye, les deux pals ondes d'argent qui garnissent l'écusson communal. A noter que les couleurs rouge et blanche se retrouvent dans quelques écussons des communes avoisinantes dans la mesure où ce sont les couleurs de base de toutes les communes ayant appartenu à l'évêché de Lausanne.

L'histoire moderne de la ville de Renens est intimement liée aux chemins de fer. En effet, à la fin de l'année 1875, la Compagnie des chemins de fer de la Suisse occidentale décida de créer une grande gare de triage à Renens. La nouvelle gare fut ouverte au service le 1^{er} juillet 1876. Après la fusion, en 1890, de la Compagnie de la Suisse occidentale avec celle du Jura-Berne-Lucerne qui forma la plus puissante entreprise de transport en Suisse, le trafic devint surtout considérable à partir de 1903 où le réseau fut racheté par la Confédération. Toute cette période a favorisé le développement du tissu industriel qui a progressivement fait place, aujourd'hui, à des activités tertiaires.

De 440 habitants en 1860, la population culmine aujourd'hui à quelque 18 400. La population étrangère représente un peu plus de 50% de la population totale. Une bonne centaine de nationalités sont représentées.

Il appartenait ensuite à Jacques Buchet d'apporter les salutations du Service civil et militaire du canton. Il s'est notamment félici-